

SMCL

Hellio accompagne les collectivités dans le défi de la transition énergétique de leur patrimoine



Dans le contexte actuel de hausse des prix de l'énergie, la consommation énergétique des bâtiments publics entraîne un coût important qu'il est possible de réduire en mettant en œuvre les actions adéquates. De plus, le décret tertiaire, entré en vigueur en 2019, impose la réduction de la consommation énergétique des bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m² en France. Des objectifs précis de réduction des consommations ont été fixés par décennie : 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

Selon une enquête Harris Interactive pour Hellio, réalisée en ligne du 25 au 29 octobre 2019 auprès d'un échantillon de 1 025 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus, 9 répondants sur 10 estiment que les collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements et régions) doivent jouer un rôle important dans la transition écologique.

Pour répondre à ce défi, la rénovation énergétique des bâtiments publics fait partie des actions prioritaires attendues par la population.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Cette rénovation, en plus d'être un enjeu écologique, représente également une source d'économie importante pour les collectivités : 76 % de la consommation d'énergie d'une commune provient de ses bâtiments, construits pour la plupart avant 1975.

Toutefois, rénover le bâti a un coût et le budget alloué aux collectivités, notamment aux petites communes, n'est pas toujours suffisant pour engager des travaux de qualité.

En mobilisant le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) pour financer les travaux, Hellio, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie depuis 2008, accompagne le secteur public dans le financement de la réduction de sa consommation d'énergie et l'optimisation des performances énergétiques des sites et équipements de production.



900 millions de m²

C'est la surface du parc tertiaire en France (hôpitaux, écoles, bureaux, commerces, etc.).

60%

C'est l'objectif de réduction de la consommation d'énergie finale en 2050 (40 % en 2030 et 50 % en 2040). Le décret tertiaire, paru en 2019, oblige à communiquer la baisse de consommation de tout bâtiment à usage tertiaire de plus de 1 000 m² auprès des pouvoirs publics.



+ 1/3

des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie nationale proviennent des bâtiments tertiaires.



Les objectifs nationaux

ne pourront être atteints que si les acteurs du secteur public, notamment les collectivités locales, agissent à leur échelle.



FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Un accompagnement **personnalisé**

Hellio déploie des **solutions sur-mesure** destinées au secteur public à travers son **pôle dédié**. Grâce à la complémentarité et la synergie des métiers développés au sein de ses équipes, Hellio accompagne étape par étape les collectivités : **de l'audit énergétique** jusqu'à l'**optimisation des performances énergétiques** de leurs bâtiments, en passant par de l'**assistance à Maîtrise d'Ouvrage** et de la **maîtrise d'œuvre**.

+ **Lancement du partenariat :**

- › Organisation d'une ou plusieurs réunions d'information
- › Recueil des attentes spécifiques du partenaire
- › Identification des gisements d'économies d'énergie
- › Présentation des modes opératoires et des documents utilisés

+ **Recommandations techniques et optimisation du volume de CEE généré :**

- › Identification des besoins liés aux différentes opérations
- › Simulation des volumes de CEE générés pour chaque travaux envisagés
- › Préconisations pour optimiser le volume de CEE généré

+ **Montage des dossiers et versement de la prime CEE :**

- › Double contrôle de la conformité des dossiers CEE
- › Garantie du versement de la prime CEE si le dossier est validé par les services Hellio
- › Versement de la prime

Et tout au long de l'accompagnement, un envoi régulier de suivis des opérations et d'analyses des actualités réglementaires des CEE est réalisé par les équipes de Hellio.

Hellio déploie également des offres multi-sectorielles complémentaires pour l'**accompagnement des personnes morales privées du territoire** : industriels, artisans, agriculteurs, hôteliers, commerçants, etc. (cf. retour d'expérience du PETR du Perche en annexe).



Augustin Bouet
Directeur des solutions Hellio
pour les Grands Comptes

« La rénovation exemplaire du secteur public peut avoir un rôle de démonstrateur auprès des acteurs des territoires. Beaucoup d'intercommunalités nous demandent de les accompagner sur la mise en place de solutions de leur parc public, mais aussi d'animer des formations auprès des commerces, hôtels, PME et TPE. Les élus sont animés par cette démarche et voient dans la rénovation énergétique, non seulement un moyen de réduire les consommations, mais aussi de redynamiser leur attractivité. Assurément la clé vertueuse de l'atteinte des objectifs ! », souligne Augustin Bouet, directeur des solutions Hellio pour les Grands Comptes.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

GEO Énergie & Services : le bureau d'études intégré de Hellio

GEO Énergie & Services est un bureau d'études spécialisé dans la performance énergétique et l'ingénierie technique. S'appuyant sur 18 ans d'expérience, il offre un accompagnement global et personnalisé, de l'émergence des projets au suivi des performances effectives. Il se compose de 17 ingénieurs énergéticiens et 5 techniciens supérieurs répartis au sein de 3 agences (Paris, Bordeaux et Poitiers) et dispose de toutes les qualifications nécessaires : RGE (AFAQ qualification), OPOIBI et CMVP.

Des solutions d'économies d'énergie attractives grâce aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Avec plus de 200 collaborateurs et 12 ans d'expérience, Hellio est devenu le premier producteur de CEE indépendant.

Sur les quelque 207 opérations éligibles au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), les principales pour le secteur public sont :

+ Isolation :

- › Toiture ou combles
- › Murs
- › Toiture-terrasse
- › Plancher bas
- › Réseau hydraulique de chauffage ou d'ECS
- › Remplacement des fenêtres

+ Chauffage, ventilation et climatisation :

- › Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau
- › Ventilation mécanique contrôlée simple ou double flux hygroréglable, auto-réglable
- › Raccordement à un réseau de chaleur existant
- › Chaudière collective à haute performance énergétique
- › Déstratificateurs ou brasseurs d'air

+ Éclairage :

- › Rénovation d'éclairage extérieur
- › Pose d'horloge astronomique pour l'éclairage extérieur

+ Transport :

- › Stage d'éco-conduite
- › Remplacement de véhicules par des véhicules neufs performants

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

+ Opti'mousse :

- › Mise à disposition de mousses et douchettes hydro-économiques autofinancés pour vos bâtiments tertiaires

En complément des travaux de rénovation énergétique, le **Contrat de Performance Énergétique (CPE)**, conclu entre le maître d'ouvrage (le bénéficiaire des travaux) et un opérateur (l'entreprise qui réalise les travaux et/ou la maintenance), peut s'avérer efficace. Il fixe un **objectif d'efficacité énergétique sur une durée déterminée**, une fois la ou les opérations réalisées. L'opérateur s'engage, avant l'opération en question, à atteindre un objectif mesurable d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Une **garantie pour le maître d'ouvrage que les économies d'énergie seront bien au rendez-vous**. En cas de non-conformité entre les résultats annoncés et la performance énergétique réelle constatée après les travaux, des pénalités sont prévues pour l'opérateur.

Autre avantage du CPE, et non des moindres : il induit une **bonification de la prime réduisant ainsi le reste à charge du coût de l'opération**. En revanche, à partir de janvier 2022, cette bonification ne sera plus possible pour l'éclairage public.

Comprendre le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie

Véritable levier financier, le dispositif des CEE permet de valoriser les travaux de rénovation énergétique et diminuer leurs coûts pour les industriels. La directive européenne sur l'efficacité énergétique impose aux États membres de consommer moins et mieux l'énergie. En réponse, la France a choisi les Certificats d'Économies d'Énergie, dispositif régi par la loi Pope de 2005.

Le principe ? Obliger les fournisseurs d'énergie (carburant, fioul, gaz...) à contribuer financièrement aux économies d'énergie. Ces entreprises doivent financer des travaux de rénovation énergétique dans tous types de bâtiments : industries, serres, bureaux, mairies, écoles, etc. Chacune des quelque 207 opérations éligibles donne droit – preuve des travaux à l'appui – à un volume de CEE qui traduit les économies d'énergie engendrées.

Les énergéticiens justifient l'atteinte de leurs objectifs en obtenant des certificats, qu'ils récoltent en échange d'une prime.

Bientôt la 5^{ème} période des Certificats d'Économies d'Énergie

Depuis le 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2021, le dispositif des CEE est entré dans sa 4^{ème} période. La 5^{ème} période des CEE est fixée du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025. Le niveau de la future obligation a été publié au journal officiel le 5 juin 2021 : il a été fixé à 2 500 TWhc, soit une hausse de 17 % par rapport à la 4^{ème} période.

- › [Retrouvez les modalités de cette future période dans notre infographie](#)

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Exemples d'opérations éligibles : rénovation d'un bâtiment scolaire Marne (51)



Prime versée

86 060 €

Soit une prime qui couvre jusqu'à
37 % du montant des travaux



Isolation de combles :

15 300 €



Isolation des murs :

22 800 €



Isolation du plancher :

33 700 €



Remplacement des menuiseries :

1 000 €



Isolation de la toiture-terrasse :

1 800 €



Pose d'une pompe à chaleur air/eau

Coup de pouce Chauffage tertiaire :

9 760 €



Mise en place d'un système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire : **1 700 €**

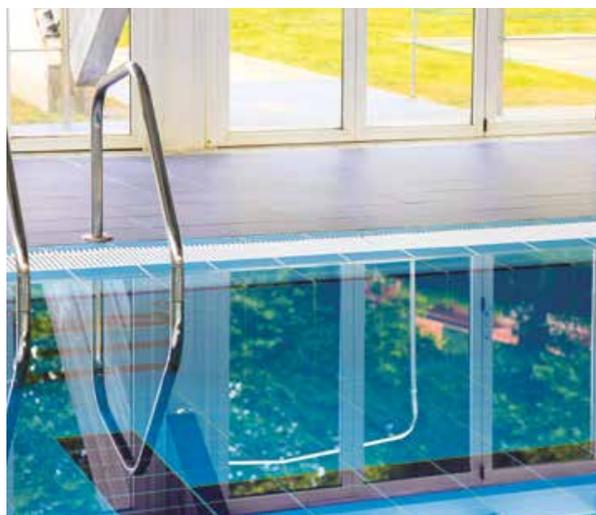
FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Exemples d'opérations éligibles : rénovation d'une piscine



Seine-Maritime (76)

- + Isolation de la toiture : **15 840 €**
- + Isolation des murs : **38 500 €**
- + Changement de la chaudière : **9 050 €**
- + Mise en place d'un système de récupération de chaleur sur eaux grises : **32 510 €** (hors CPE)

Prime totale sans CPE : **95 900 €**

Prime totale avec CPE : **113 790 €**



Soit une prime bonifiée de :
19 % grâce au CPE*

* La bonification CPE ne s'applique ici que sur la récupération de chaleur sur eaux grises

Une prime bonifiée, grâce au Contrat de Performance Énergétique (CPE)

Lorsqu'un CPE est mis en place et qu'il respecte certains critères, la prime CEE est bonifiée. Le montant initial est multiplié par un coefficient qui dépend de l'économie d'énergie garantie par le CPE et de la durée du CPE.

Exemple pour un CPE qui garantit une économie d'énergie de 50 % sur 10 ans :

La prime CEE est multipliée par 2,5 pour un site à usage tertiaire ou résidentiel, et 1,55 pour les autres secteurs.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Hellio : un ancrage fort auprès du secteur public

Hellio travaille aux côtés de multiples acteurs, à plusieurs échelles : agriculteurs, constructeurs, installateurs... Conscients du fonctionnement spécifique de chaque acteur, le groupe met un point d'honneur à cerner le besoin de chacun afin d'y répondre au mieux. Hellio optimise les consommations énergétiques des sites industriels, tertiaires et agricoles sur les plans techniques et financiers, grâce à une compréhension globale de leurs besoins et enjeux.



Chiffres clés du secteur

Depuis 2018, Hellio a été à l'origine de :

38 millions d'€ de primes CEE versées pour le financement des opérations portées par des collectivités

Plus de 1 300 communes accompagnées au travers de son réseau de collectivités partenaires situées en métropole comme en Outre-mer

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com



Thierry Laniesse
Directeur du syndicat mixte Pays Cœur d'Hérault



« Hellio a répondu à l'ensemble des questions que nous nous posions. Leurs équipes ont été extrêmement claires, rassurantes, très compétentes et professionnelles. Aujourd'hui, le bilan des actions avec Hellio représente 133 projets aboutis en isolation, en chauffage et en éclairage public, dans 32 communes et pour le compte du syndicat d'énergie départemental », témoigne Thierry Laniesse, Directeur du syndicat mixte Pays Cœur d'Hérault.

« Hellio nous a permis d'investir rapidement dans la rénovation de la mairie et du gymnase. Sans cet accompagnement, la réalisation de ces opérations aurait nécessité 3 à 4 ans minimum. Je compte travailler de nouveau avec Hellio sur d'autres projets : économies sur l'éclairage public et isolation des bâtiments municipaux », raconte Mickaël Marquet, Maire de Nuillé-sur-Vicoin Mayenne.



Mickaël Marquet
Maire de Nuillé-sur-Vicoin Mayenne



À propos de Hellio



Engagé depuis 2008, Hellio est l'acteur de référence de la maîtrise de l'énergie. Pionnier du marché des économies d'énergie en France (métropole et Outre-Mer), Hellio ambitionne de permettre au plus grand nombre de maîtriser son énergie : le groupe se démarque par le savoir-faire, l'innovation et la culture métiers de ses équipes sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique. Avec son réseau d'artisans RGE agréés, Hellio œuvre pour simplifier les démarches et apporter des solutions sur-mesure pour tous les consommateurs d'énergie - des particuliers aux entreprises, en passant par les collectivités locales - et ce pour tous les types de bâtiments et leurs équipements.

Indépendant, expert et ancré dans la transition énergétique au quotidien, Hellio prend part à l'effort de relance pour faire de l'énergie de demain, une énergie positive et d'impact, au service de tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

48, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 44 56 67 27
servicepresse@hellio.com
hellio.com



Votre énergie a de l'impact hellio

- 1,3 M €**
de primes CEE versées
- 112**
projets de rénovation énergétique réalisés et valorisés
- 61**
opérations en cours de valorisation

PETR du Perche : une transition énergétique à la synergie gagnante

Alliant soutien aux infrastructures publiques et accompagnement sur mesure des entreprises locales, le partenariat entre le PETR du Perche et Hellio est le témoin d'une dynamique de relance économique.

Le PETR du Perche, qui regroupe 57 communes, fait partie du dispositif Territoires d'industrie, qui vise à aider les entreprises industrielles à innover et à recruter. Son engagement écologique et énergétique a été impulsé par le dispositif Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) : "À l'époque on connaissait très peu la thématique des CEE, on s'est rendu compte que c'était assez complexe de valoriser les CEE en interne. Nous avons donc lancé un appel d'offres à la suite duquel nous avons sélectionné Hellio", commente Marie-Christine Loyer, présidente du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Perche d'Eure-et-Loir.

Dans le cadre des TEPCV, Hellio a permis au PETR de mener à bien 112 projets de rénovation énergétique avec 1,13 millions de primes CEE versées. Parmi les opérations réalisées : l'éclairage public à Nogent-le-

Rotrou où plus de 700 points lumineux ont été changés, pour un montant de 300 000 euros de primes CEE. Aujourd'hui, 61 autres projets sont en cours de réalisation et vont être valorisés.

La collaboration tissée entre le PETR du Perche et Hellio est l'un des plus abouti et ambitieux jusqu'à présent mené auprès des territoires partenaires, alliant soutien aux infrastructures publiques et accompagnement sur mesure des entreprises locales : une synergie gagnante pour s'inscrire dans une dynamique et une relance de l'économie !

Ainsi, grâce à la mise en relation du PETR avec les personnes morales du territoire, deux industries agroalimentaires ont réalisé avec Hellio des travaux d'efficacité énergétique.

Liste des opérations

- Eclairage public à Nogent-le-Rotrou
- Pose de robinets thermostatique dans l'école du Mesnil Thomas
- Remplacement des menuiseries de l'école de Margon
- Remplacement des menuiseries et mise en place d'une PAC au restaurant communal d'Argenvilliers
- Isolation de la toiture terrasse de la mairie et de l'école de Chasant
- Isolation complète (combles, murs, plancher bas) d'un logement communal de Jaudrias
- Mise en place d'un système permettant d'avoir une haute pression flottante sur un groupe froid dans une industrie agroalimentaire de La Fontaine Simon
- Mise en place d'économiseurs sur chaudière d'une industrie agroalimentaire à Nogent-le-Rotrou



Nous sommes satisfaits et surtout ravis de la capacité de veille et d'alerte que peut avoir Hellio qui est particulièrement exigeant sur la vérification des dossiers, mais on sait qu'une fois que cela a été vérifié, les CEE seront validés.

Nous avons ouvert le partenariat aux personnes morales (commerçants, industriels, agriculteurs...) et avons organisé des événements dédiés aux industriels et des soirées d'entreprises dans lesquelles Hellio est intervenu. Nous avons également développé toute la partie conseil aux industriels, pour laquelle nous organisons régulièrement des journées de visites-conseils auprès d'industries. L'objectif est d'améliorer la connaissance du dispositif des CEE pour les industriels.

Marie-Christine Loyer, présidente du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Perche d'Eure-et-Loir



Votre énergie a de l'impact
hellio

Le centre aquatique de Bourg-en-Bresse fait plonger ses consommations

Le Centre aquatique de Bourg-en-Bresse a choisi Hellio pour réduire ses consommations d'eau et d'énergie via la mise en place d'un système de récupération de chaleur couplé à un Contrat de Performance Énergétique (CPE).

La France compte plus de 3 400 établissements aquatiques publics. Ceux-ci occupent souvent l'un des premiers postes de dépenses énergétiques des équipements publics. Il existe des solutions efficaces pour économiser l'énergie et l'eau dans les piscines qui peuvent être financées jusqu'à 100 % par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Le centre aquatique de Bourg-en-Bresse (01) en est le parfait exemple. Carré d'Eau a choisi de mettre en place un système de récupération de chaleur sur eaux grises lui permettant de réaliser d'importantes économies sur ses consommations d'eau et de gaz.

Grâce à Hellio et son installateur, le centre nautique Carré d'Eau a vu sa consommation d'eau réduite de 15,3 % par rapport à l'année précédant l'installation de la solution de

récupération de chaleur. Le centre aquatique prévoit également d'économiser 350 MWh par an, 20 % d'économies garanties, grâce au Contrat de Performance Énergétique (CPE) mis en place par GEO Energie & Services, bureau d'études intégré de Hellio.

"Hellio nous a apporté son concours en gérant de bout en bout toutes les démarches administratives pour que nous puissions bénéficier des aides CEE. Et le résultat a été à la hauteur puisqu'il nous a permis de financer le chantier à 100 %, sans aucune avance de frais avec donc un reste à charge à zéro.", témoigne Damien Ribeyron, responsable de la direction du développement sportif du Grand Bourg Agglomération

Réalisés en octobre 2020, les travaux ont duré un mois, sans aucune gêne pour l'activité.

Étapes du chantier

- 1 Identification du besoin
- 2 Préconisations techniques et financières
- 3 Mise en relation avec notre installateur partenaire
- 4 Mise en place d'un système de récupération de chaleur sur eaux grises
- 5 Mise en place d'un Contrat de Performance Énergétique avec notre bureau d'études intégré



20 %
d'économies garanties grâce au CPE



70 000 €
montant des travaux



100 %
pris en charge par les CEE



15,3 %
d'économie d'eau déjà constatées la 1^{ère} année



Pour l'opération de travaux réalisée sur le centre nautique Carré d'Eau à Bourg en Bresse nous avons accompagné, avec l'appui de notre bureau d'études intégré GEO Énergie & Services, la société Onsen dans la rédaction du Contrat de Performance Énergétique.

Ce CPE garantit à la collectivité des économies d'énergie après travaux, et permet de bonifier les primes CEE, qui couvrent au final la totalité de l'investissement.

Le partenariat a permis en outre au Grand Bourg Agglomération de bénéficier d'un accompagnement clés en main et d'obtenir les aides CEE nécessaires au financement de l'installation.

Ulysse Bossuet,
responsable de développement
Grand Compte pour Hellio